



S.S. Paul VI et le Patriarche Atenagora

MOUVEMENT EUROPEEN

PRESIDENTS D'HONNEUR

Dr. Konrad ADENAUER, M. Léon BLUM (1948-1950), Sir Winston CHURCHILL, Comte R. COUDENHOVE-Kalergi, MM. Alcide de GASPERI (1948-1954), Robert SCHUMAN, († 1963), Paul Henri SPAAK.

Président. M. Maurice Faure.

Vice-Président. sir. Edward BEDDINGTON BEHRENS, Baron Friedrich-Carl von OPPENHEIM, MM. Paolo ROSSI et Pierre WIGNY.

Secrétaire Général: Robert van SCHENDEL.

CONSEIL INTERNATIONAL

Membres: délégués des organisations internationales et nationales adhérentes.

BUREAU EXECUTIF INTERNATIONAL

Président: M. Maurice FAURE.

Vice-Président: sir. Edward BEDDINGTON BEHRENS, Baron Friedrich-Carl von OPPENHEIM, MM. Paolo ROSSI et Pierre WIGNY.

Membres: M.A. ALERS, Baron BOEL, MM. Georges BOHY, Alfred BOREL, René COURTIN, Henry CRAVATTE, Fritz ERLER, Lord GLADWYN, MM. John MYND, F. JOCKIN, E. MAJONICA, René MAYER, J.H.C. MOLENAAR, Franco NOBILI, Georges PESMAZOGU, André PHILIP, André VOISIN et Terje WOLD.

Secrétaire Général: Robert van SCHENDEL

CONSEIL PARLEMENTAIRE DU MOUVEMENT EUROPEEN

Président: M. Georges BOHY.

I. Organisations membres du Mouvement Européen.

A. Internationales:

Associations Européenne des Enseignants	A. ALERS
Centre d'Action Européenne Fédéraliste	
Président du Comité Fédéral	Henri BRUGMANS
Président du Comité Exécutif	André VOISIN
Conseil des Communes d'Europe	Henry CRAVATTE
Conseil Parlementaire du Mouvement Européen	Georges BOHY
Ligue Européenne de Coopération Economique	Baron BOEL
Mouvement Libéral pour l'Europe Une	René DREZE
Mouvement Gauche Européenne	André PHILIP
Nouvelles Equipes Internationales	Théo LEFEVRE
Union des Résistants pour une Europe Unie	Jean KREHER

B. Nationales:

Conseil allemand, autrichien, belge, britannique, danois, français, grec, irlandais, italien, luxembourgeois, néerlandais, norvégien, suédois, suisse, turc; comité albanais, bulgare, hongrois, polonais, roumain, tchécoslovaque et des pays baltes.

II Organisations associées au Mouvement Européen.

Organisations européennes de la C.I.S.L.

Bureau Syndical Européen - C.I.S.L.

INSTITUTIONS AUTONOMES

Centre Européen de la Culture (Genève)	Denis de ROUGEMONT, Directeur
Collège d'Europe (Bruges)	Etienne de la VALLEE POUSSIN
Commission de l'Europe Centrale et Orientale	Henri BRUGMANS, Recteur

SECRETARIAT GENERAL INTERNATIONAL

Bruxelles, 4, avenue d'Auderghem,, 57 1 - tél. 35.01.94



ENGLISH SUPPLEMENT OF THE REVIEW "BULLETIN EUROPEEN"

EAST GERMANY

In accordance with a promise made by First Secretary Ulbricht some months ago the Council of Ministers on September 21 issued a new series of directives calling for liberalization of various industrial and social benefits. Bonuses of at least ten percent of basic wages will be paid to workers and foremen on night shifts. Workers who show "exemplary performances in certain industries" may receive an additional four days of vacation starting in January. On the same date, an increase of five deutsche marks a month in social insurance payments goes into effect for each pensioner, raising the minimum level to 129 marks. In addition, maternity leave for working women is increased from 11 to 14 weeks.

The cost of these changes was put at 800 million deutsche marks, according to *Neues Deutschland* (September 22), which reported that 550 million deutsche marks would be expended in 1964 for pension payments.

* * *

Torchlight processions, youth rallies, and a mass meeting at the Berlin State Opera marked the 14th anniversary of the founding of East Germany. Willi Stoph, First Deputy Chairman of the GDR Council of Ministers, delivered the major talk at the Opera. He stressed the gains achieved since the communist takeover and reported that the situation in East Germany was characterized by an "upsurge of political, economic and cultural life."

Stoph stressed that the current economic plan calls for expanding the chemical and machinery industries. He was optimistic about agriculture, noting that the state plan for grain had been fulfilled in September and that milk deliveries had exceeded the



The latest Chinese topographical feature—self-isolation
Jez (Belgrade)

1962 level by 250 million kilograms. (Radio East Berlin).

The 14th anniversary celebration, like the election campaign, put much emphasis on youth. At a youth forum in Leipzig, First Secretary Ulbricht spoke of the need to increase the responsibility of youth in all walks of life. (Radio East Berlin). At an East Berlin rally, SED Politburo member Paul Verner criticized Western observers who have discussed the existence of a youth problem in East Germany. "We see to it that young people learn a profession, master science and technology, and climb the heights of culture, that they are able to have a family and as socialists shape their future in a happy way. These are our worries." (ADN, October 4.)

* * *

Politburo member Albert Norden,

the chief party propagandist, told border guards at the Berlin Wall that killing would-be escapees was a patriotic duty. Norden's remarks were made during a visit to the Wall and were quoted in the October 14 issue of *Volksarmee*, the Army weekly.

The Berlin Wall, said Norden, was a "safety rampart" which protected East Germany from the Bonn imperialists. "When you stop a border violator with your weapon, you do not shoot your brother and sister. How can he be your brother who betrays the Republic, who betrays the power of the people? He who defects to the enemy is not your brother."

The East German authorities also threatened to take "the necessary countermeasures against balloons carrying inflammatory pamphlets" released from West Germany. (ADN, September 24.)



Wages outstrip limping labor productivity as the workers voice their approval.

Stusrhel (Sofia)

BULGARIA

Foreign Minister Ivan Bashev's talk with Secretary of State Rusk at the United Nations concerning the purchase of American grain (see Area-wide) bore out earlier predictions that the grain harvest would be poor this year.

Rabotnichesko Delo had reported on September 19, "This year the wheat crop cannot reach the planned yields . . . The plan for wheat production has not been fulfilled," substantiating a view advanced by the same publication in July.

Despite the usual mustering of students to help bring in the harvest, there still remained what **Rabotnichesko Delo** on September 14 called "evident difficulties and causes for anxiety and alarm". The situation was described as follows: "Up to now, only about 46,5 percent of the sunflowers and 41.5 percent of the corn have been harvested, and the plan for ensilaging has been fulfilled only 60.9 percent. Also, many other tasks are not being fulfilled in the way required by the interests of the state or of the producers themselves".

Other reports mentioned a lack of pigs for breeding, a shortage of fodder, and a slowdown in the harvesting of cotton and tobacco. First Secretary Zhivkov admitted serious difficulties in agriculture—and also in industry—but asserted that he would not "join the chorus of complaints of those people who start talking nonsense when there is a temporary

shortage of certain goods on the market. In reality, such people are not working people at all, but vultures who, at the sight of the most insignificant difficulties, start complaining without doing anything to overcome such difficulties." (*Rabotnichesko Delo*, September 23.)

Wheat production has been dropping steadily since 1959, and the 1963 crop is obviously below that of the previous year. The record: 1959—2.43 million tons; 1960—2.38 million tons; 1961—2.03 million tons; Rye production has also declined: 1959—107,000 tons; 1960—82,000 tons; 1961—70,000 tons. Bulgarians are among the leading bread consumers in the world.

In an apparent effort to improve the situation in 1964 and to assure Bulgarians that the government is taking corrective steps, the Council of Ministers issued a decree on September 25 to sustain wheat production and to increase the supply of poultry. Collective farms with surpluses after meeting state and collective needs can exchange their wheat for fertilizer and fodder at state-subsidized prices to encourage increased output. Additional foodstuffs will also be made available to farmers with many children. On the other hand, the feeding of wheat, flour or bread to animals is subjected to a 200 leva fine on the first

offense and to corrective labor for repeated violation.

The state also offers 100 grams of forage for each egg purchased by a government agency from the production of household plots. Since forage has been in short supply, it is hoped that the private producers, who are responsible for 50 percent of egg production, will increase their output. This encouragement of private farmers (who work only 10 percent of the land) was essential in view of the drop in egg production on the state and collective farms, which were off the target by 37 percent in 1962.

Another kind of private enterprise is to be discouraged. Private citizens, it was revealed in a decree of September 28, were buying up grapes and sugar and producing their own wine and brandy for sale on the black market. The decree ordered fines and correctional labor for violators, and further added a tax on wine produced on private plots. Previously up to 150 liters of wine produced by collective farmers for private consumption had been exempt from the turnover tax. Radio Sofia said on September 28 that "unscrupulous citizens are making considerable profits" through the sale of alcoholic beverages.

Although he disclaimed any intention of "making communist propaganda," First Secretary Zhivkov used the forum of the Fifth Slavists' Congress in Sofia to assert his satisfaction that the Slavic countries were now communist societies, and that "this culture is developing very rapidly." Speaking of the Golden Age of Bulgarian culture in the 9th and 10th centuries, he added that "the true golden age of our culture, however, began after our socialist revolution."

Continuing on this line, Zhivkov asserted: "We all know the decisive importance of politics in social development. In the history of the past as well as of the present there has been and there still is more than one case of politics becoming an obstacle to scientific development. This

is why it is unthinkable that we can develop science further and place science and culture entirely at the service of the people and of progress unless we follow a correct political line." (Rabotnichesko Delo, September 23).

The Congress, which met from September 17 to 23, was attended by 1,200 delegates from 25 countries including two from the United States. Academician Vladimir Georgiev, chairman of the International Slavists Committee, who opened the Congress, asserted that it was the best-attended of the series. The Fourth Congress was held in Moscow in 1958.

* * *

Making good on a threat to hold managers to account for lax labor discipline and the failure to increase productivity in the factories, the Council of Ministers issued a decree providing that 10 to 20 percent of managers' salaries will be withheld each month if their enterprises show losses or undue waste. In addition, managers will not receive premium unless enterprises show a profit without expenditure for overtime. Trud (October 1), the trade union organ which published this ministerial decree, asserted that wages were continuing to rise faster than productivity.

Another attack on lax labor discipline came from Rabotnichesko Delo (October 4), which said that last year 510,000 man-days were lost through production delays and another 642,000 man-days through absenteeism. In the first half of 1963, absenteeism totaled 333,300 man-days, an average of half a day for every worker. In the coal industry, absenteeism was 1.2 days per worker, and in the lumber and wood processing industry, it was 1.6 days per worker.

* * *

The Bulgarian communists celebrated two anniversaries in Septem-

ber. September 23 marked the 40th anniversary of the day when the Communist Party organized an insurrection which was suppressed by the Tsankov government in 1923. The uprising, initiated on the instructions of the Comintern, has since been designated the year of the birth of the People's Army. (Formally, however, the People's Army celebrated September 23 as its 19th anniversary, based on the communist takeover in 1944).

The leading speaker was Army General Ivan Mikhaylov, who struck out equally at the attempts of the "leading circles in the United States" to fan a war against the Soviet Union and the "demoralizing activity of the Chinese leaders" in criticizing the Soviet Union, "the main pillar of peace and defender of the national independence of all socialist coun-

tries". (Rabotnichesko Delo, September 22.)

First Secretary Zhivkov quoted party hero Georgi Dimitrov as "quite correctly calling the September uprising a turning point in the development of the party from 'narrow socialist' to bolshevik". It was this vision, said Zhivkov, which ended in the "triumphant and victorious September 1944 uprising." (Rabotnichesko Delo, September 23.)

September 19 was the 30th anniversary of the Leipzig Trial at which the Bulgarian communist Georgi Dimitrov had been charged with setting the Reichstag fire. Among those present at the ceremonies was the British communist D. N. Pritt, who was awarded the Georgi Dimitrov Order for the investigation he conducted in 1933 of the trial.

JOZEF LENART

Born in 1923 the new Czechoslovak Premier is typical in many of the young careerist communists who have recently been named to high office in Prague. As a Slovak of the younger generation, he bears none of the responsibility for the purge trials of the early fifties, for which his predecessor Viliam Sircky was so hated in his native Slovakia.

Lenart has risen through the ranks of the Communist Party of Slovakia, starting in 1945 as Secretary of the Factory Committee of the GPS in the Tatravit plant in Svit. He holds a graduate degree in Chemistry.

He attended the Party University of the Central Committee of the Communist Party of the Soviet Union in Moscow from 1953 to 1956, and upon graduation was named First Secretary of the Regional Committee of the CPS in Bratislava, capital of Slovakia. Following the death of Rudolf Strechaj in July 1962 he was elected chairman of the Slovak National Council in October of that year. In 1958 he was elected a member of the Central Committee of the Communist Party of Czechoslovakia, and since December 1962 has been a member of the Presidium.

Lenart first came to international attention as a member of the CPCS delegation to the 22nd Congress of the CPSU in Moscow in 1961.

K A L E I D O S C O P E

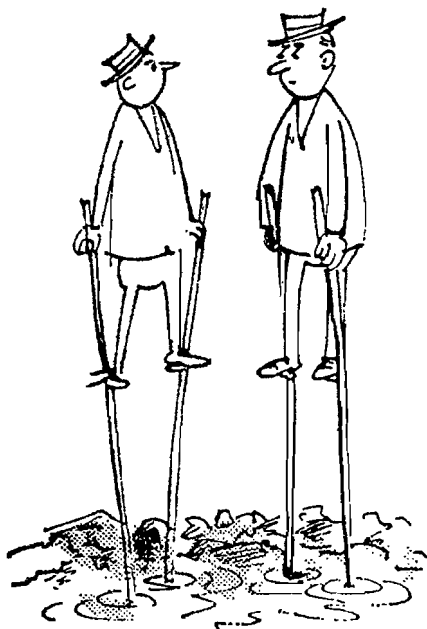
ROMANIA

Bucharest has become in recent weeks the focal point of an intensified campaign to expand relations with countries both inside and outside of the Soviet bloc. The aim of this activity is two-fold: to increase foreign trade, and to consolidate and expand cultural, technical and scientific agreements. Above all, Romania is seeking an increase in its trade with the West, with the emphasis on finding new markets for her exports.

Romania's desire to trade was the subject of a recent interview given to the editor of the new Bucharest magazine *Viata Economica* (September 6) by the Minister of Foreign Trade, Gogu Radulescu. He said that in 1962 Romanian foreign trade had reached 6.5 times the 1948 volume, and that during the 1960-62 period the annual rate of increase exceeded the plan.

In keeping with Romanian arguments that the country should expand its heavy industry despite opposition from its Comecon partners he claimed that "the structure of these exchanges reflects the changes taking place in the very structure of the national economy as a consequence of socialist industrialization," and emphasized that these changes are mirrored in the expanding export of heavy equipment and modern industrial installations. He said the export of machinery and equipment had risen four-fold since 1955 "despite the great competition on the world market from the capitalist countries".

He noted that the government had settled "a number of outstanding financial issues that existed between Romania and other countries such as Great Britain, France, Switzerland the USA, Austria, Greece and others, thus creating favorable conditions for speeding mutual trade exchanges with these countries". He added that Rumania's trade with the capitalist countries amounts to about one-third of her total volume. He also stressed Romania's interest in the emerging nations.



Unpaved muddy sidewalks: « Since they promised to repair the sidewalks my stilts have worn out. »

Rominia Libera (Bucharest)

HUNGARY

The current effort to reorganize industry along efficient lines in encountering a number of difficulties.

In accordance with a directive from Comecon, the machine-tool industry was asked to specialize in the production of 16 tools of the most modern design, and to eliminate 23 obsolete types. In a report on the progress achieved after six months of operation, Minister of Metallurgy and Machine Industry Gyula Horgos reported in *Nepszabadsag* (September 8) that the project was lagging, and that there was a shortage of trained engineers to carry it out. Moreover, Horgos added, party-appointed managers continued to frustrate the work of the experts.

Bureaucratic entanglements were

even more pronounced in the effort to merge Hungary's factories into major industrial groups. The economic weekly *Figyelo* noted that the original decree setting forth the conditions of merger (issued in January) left the details of implementation in the hands of the various managerial and plant councils as well as the party organizations. The result has been an organizational snarl, spiced by continuous jurisdictional controversy. The mammoth new enterprises often include plants that are far apart. The overall result has been a slowdown in productivity all along the line. This has contributed in turn to the poor quality of materials and tardiness in shipment of export goods.

Un pèlerin exceptionnel

S. S. PAUL VI EN TERRE SAINTE

UT UNUM SINT * La réponse de l'Occident à l'offensive matérialiste de l'Est * Une invocation spirituelle dont l'appel a été entendu dans le monde entier

Nous ignorons ce que l'année 1964 réserve au monde. Toutefois il est certain qu'un des plus grands événements politiques du siècle a salué sa naissance. Le pèlerinage du Saint-Père en Terre Sainte est un fait exceptionnel à tous points de vue: sans précédents historiques, lourd de signification par le nouvel état d'esprit qu'il dévoile dans les hautes sphères ecclésiastiques du Catholicisme, il sera sans doute fécond en conséquences dont on ne peut encore calculer la portée.

Au début du mois de décembre S. S. Paul VI fit savoir qu'il avait l'intention d'accomplir un pèlerinage en Terre Sainte. Un mois plus tard exactement ce voyage révolutionnaire, effectué en deux jours, était un fait accompli.

Nul n'ignore la résonance qu'il a eu dans le monde entier. En dehors de l'indiscutable attrait qu'a exercé sur les imaginations ce voyage spirituel du chef de l'Eglise Catholique, recueilli en prière aux lieux même où naquit, avec Jésus de Nazareth, la religion du monde moderne, il y a eu, pour les esprits positifs, un premier pas accompli dans la voie de l'unification des églises chrétiennes et ceci dans une atmosphère inattendue d'unanime sympathie et de compréhension: compréhension de la part des esprits évolués, sympathie inconsciente, spontanée et si l'on peut dire sentimentale de la part des foules obscures: que dire, à la vue du Vicaire du Christ entrant dans Jérusalem escorté et protégé par une garde de sarrasins, au milieu d'une foule d'arabes et de musulmans exultant, et

reçu avec tous les signes du plus profond respect par les rabbins, tandis qu'Hussein, dernier successeur de Salah el Din, pilotant un hélicoptère, dirigeait en personne le service d'ordre?

* * *

Il est évident qu'à notre époque de matérialisme à outrance et d'art abstrait, de poésie hermétique ou réservée à un petit nombre de lettrés, ce pèlerinage pontifical a su trouver le chemin de tous les coeurs et réveiller les imaginations assoupies. Des paroles, vieilles comme le monde, humilité, pardon, union, amour ont touché les peuples les plus disparates et l'image du Souverain Pontife se frayant à grand peine un chemin dans la foule des humbles qui le pressent de toutes parts, nous ramène à bien des siècles en arrière, à l'époque où la foi était l'affaire des humbles foules qui suivaient d'un même élan Celui qui leur en montrait la voie.

* * *

La fraternelle rencontre de Paul VI et Atenagora en Terre Sainte est l'événement symbolique qui scelle les travaux du Concile OEcuménique Vatican II. Depuis la fatale scission imposée par la séparation du monde civilisé en Empire Romain d'Occident et Empire Romain d'Orient, à maintes reprises des esprits éclairés tentèrent de réunifier ce que des intérêts temporels avaient séparé. La persistance de ces mêmes intérêts, surtout les pressions des slaves liés à l'Eglise d'Orient et, sans nul doute, les appréhensions du monde occidental, entravèrent

constamment ces velléités. Mais, récemment, tragique s'est faite l'angoissante solitude des patriarches apostoliques en butte au flot envahissant de l'athéisme ou des doctrines adverses d'un monde d'autant plus menaçant qu'il est en plein progrès matériel. Le geste de Paul VI, devançant les inévitables longueurs d'un Concile dont les résultats pratiques ne peuvent être prévus à brève échéance, est une promesse, un pacte d'alliance en l'attente d'un avenir meilleur.

* * *

Au nombre des témoignages significatifs de solidarité suscités par le voyage de Paul VI, il faut compter le message de l'Archevêque de Canterbury qui assure que « les Anglicans s'associent au Pape dans la prière pour l'unité de l'Eglise et la Paix ». De son côté l'Evêque de Southwark, a reconnu publiquement que le Pape est le « naturel leader » des Chrétiens. En Allemagne Occidentale également où la moitié de la population est catholique et l'autre protestante, « l'ouverture oecuménique » du Saint Siège, dont le voyage de Paul VI est une manifestation concrète, ne peut que remporter tous les suffrages. Le quotidien *Wlet* de Hambourg résume parfaitement l'opinion courante allemande en écrivant: « Le voyage de Paul VI s'est déroulé sous le signe du respect vis-à-vis des Musulmans et des israélites; mais il a été essentiellement un geste de rapprochement réciproque entre les Chrétiens de toutes les confessions ».

A. G.

La clôture de la seconde session du Concile OEcuménique

Vatican II contre les doctrines matérialistes

Deux cents Pères, représentant 46 Nations ont présenté une pétition demandant l'élaboration d'un schéma sur le communisme, le socialisme et le marxisme qui devrait être présenté à la troisième session, en septembre prochain.

La seconde session du Concile Vatican II s'est close officiellement le 4 décembre dernier avec le vote des schémas sur la Liturgie et les moyens de communication sociale, et avec la promulgation en session publique des constitutions relatives, par le Saint-Père.

La veille, le cardinal Urbani avait évoqué, en grande solennité, à Saint-Pierre, en présence du Pape, l'historique Concile de Trente, et avait conclu sur un appel à l'union avec les « séparés ». Durant cette même manifestation avaient également pris la parole, avec permission du Pape, les « auditeurs laïcs » professeur Jean Guitton, et l'avocat Vittorio Veronese.

Contres les idéologies subversives des matérialistes

Sans entrer dans le détail des travaux proprement théologiques du Concile, la première constatation qui s'impose, pour les laïcs, est la prise de position du Concile vis-à-vis des problèmes idéologique qui divisent le monde.

Le message communiqué en automne par les évêques italiens (v. Bulletin Européen, n. 11, novembre 1963) à l'adresse du peuple italien, et qui condamnait explicitement le communisme a été suivi en clôture d'une prise de position encore plus nette: plus de 200 Pères conciliaires, représentant 46 nations ont présenté le 3 décembre une pétition

demandant l'élaboration d'un schéma sur le communisme, le socialisme et le marxisme, les trois doctrines étant associées, pour en dénoncer les erreurs et souligner sans équivoque ce qui sépare les principes catholiques et la doctrine sociale de l'Eglise des idéologies subversives des matérialistes.

La pétition, remise le 3 décembre au Secrétaire d'Etat, cardinal Amleto Cicognani, demande notamment la préparation d'un schéma spécial de constitution ou sera exposé...

«...avec la plus grande clarté la doctrine sociale catholique et indiquées les erreurs du marxisme, du socialisme et du communisme sous leurs aspects philosophiques, sociologiques et économiques ».

Selon les signataires de la pétition, beaucoup de catholiques seraient désormais disposés...

« ...poussés par la propagande bolchevique et l'esprit de la Révolution Française à adopter les doctrines marxistes et la structure économique et sociale du communisme (...) d'autant plus que les choses ont été ultérieurement compliquées par l'appel du gouvernement russe pour une

coexistence pacifique et par l'ostentation d'un libéralisme factice ».

Selon la pétition, cet affaiblissement momentané de la rigueur disciplinaire politique a créé l'illusion qu'il y ait à l'intérieur des nations communistes une quelconque évolution en cours donnant l'impression que ces Etats...

« ..deviennent peu à peu d'un tel type qu'ils puissent être tolérés ou même approuvés par un catholique... ».

Mais, dans ces Etats, soulignent les Pères conciliaires, le droit à la propriété n'est pas admis pas plus que l'usage n'en est accordé.

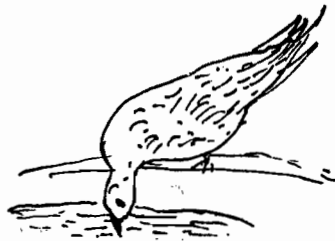
Des erreurs diffusées sous le masque de la justice et de la charité...

La pétition demande en outre que soit définitivement condamnée l'une des plus graves erreurs du marxisme, à savoir...

« ...l'opinion selon laquelle toute personne ou Nation qui se trouve dans le besoin puisse prendre à une autre personne ou à une autre Nation, par la force, ces biens dont elles n'ont pas un urgent besoin pour subsister ».

Et les Pères de souligner avec inquiétude que...

« ...ces erreurs sont propagées jusque par des professeurs dans les rangs du clergé et comme elles sont diffusées sous le couvert de la justice et de la charité, quantité de fidèles sont amenés à adopter ces faux principes et ces fausses doctrines ».



Un projet de lord Gladwyn

L'autorité politique européenne

Le Conseil Britannique du Mouvement Européen a publié un mémorandum rédigé par Lord Gladwyn, membre du Bureau Exécutif International, sur la création d'une « autorité politique et de défense européenne ».

Ce plan, qui contient des suggestions fort intéressantes, n'a pas encore été étudié par les organes directeurs du Mouvement Européen sur les plans international et français.

Nous croyons cependant qu'il est utile d'en faire connaître les grandes lignes aux militants européens.

Dans son texte, Lord Gladwyn confirme tout d'abord qu'à l'heure actuelle aucun gouvernement britannique ne saurait accepter « une solution à cent pour cent fédérale ». Il préconise par conséquent un plan qui « sans rien en quoi que ce soit les objectifs fédéraux à long terme », mènerait néanmoins à l'établissement d'une « autorité valable » et « frayerait les voies à des mesures d'unité de plus en plus importantes ».

Ce plan « intérimaire » tend à constituer une communauté politique et de défense comprenant les membres de la Communauté Economique Européenne, plus les « candidats membres », à savoir: le Royaume-Uni, la Norvège, le Danemark et l'Irlande. Cette Communauté comprendrait un Conseil des Ministres, une Commission et un Parlement qui pourrait être l'actuel Parlement Européen, élargi aux nouveaux pays adhérents.

Certaines des décisions du Conseil seraient prises dès le début, à une majorité pondérée,

Plusieurs revues européennes ont interviewé ou reproduit les déclarations de Lord Gladwyn, un Anglais de « bonne volonté » qui reconnaît, pour son Pays la nécessité de pratiquer une politique de solidarité politique et économique avec le continent. Dans notre précédent numéro nous avons déjà publié une interview accordée par Lord Gladwyn, « Européiste N. 1 » du Royaume Britannique au « XXe Siècle Fédéraliste ».

Nous empruntons cette fois au « Courrier Européen » (Novembre 1963) l'article qu'il publie pour donner les grandes lignes du Mémorandum présenté au Conseil Britannique du Mouvement Européen par Lord Gladwyn (actuellement membre du Bureau Exécutif International) et relatif à la création d'une autorité politique européenne.

Il est à souhaiter que l'opinion publique britannique sorte de l'isolement où l'ont reléguée à la fois son histoire, sa situation géographique et sa puissance même qui lui a permis trop longtemps d'ignorer les nécessités des peuples continentaux. Nombreux sont les hommes politiques anglais qui savent aujourd'hui les comprendre tout en évaluant l'urgence des raisons qui doivent pousser leur Pays à les défendre solidairement. Plus rapide sera l'évolution qu'ils seront capables de déterminer dans leur politique nationale et plus vite l'Europe avancera sur la voie de son unification.

mais aucun des pays non représentés au Conseil ou se trouvant en minorité, ne serait forcé d'accepter ces décisions. « Il aurait le droit de les répudier si tel était le désir de son Parlement national ». Ainsi, aucun élément de souveraineté nationale ne serait réellement sacrifié, précise l'ancien Ambassadeur de Grande-Bretagne en France, « du moins dans les premiers stades ».

Une Commission de politique et de défense, ou bien deux commissions distinctes, comprenant des personnalités éminentes, serait appelée à aider les Ministres en étudiant des questions spécifiques qui lui seraient soumises et en s'efforçant « au besoin à la majorité simple », de formuler des solutions européennes.

Le Président de la Commission assisterait à toutes les réunions du Conseil des Ministres et en assurerait le Secrétariat. Quant au Parlement, il exercerait son contrôle sur l'ensemble de ces organes, mais, au début, seule la Commission serait tenue de lui soumettre régulièrement ses rapports. Précisons, que toujours pendant une première période, la Commission n'aurait pas le droit d'initiative.

Dans sa conclusion, Lord Gladwyn souligne que toute proposition en vue de créer une autorité politique n'aurait de chance d'être acceptée, que dans la mesure où elle ne revêtirait pas la forme de constitutions. « Ce dont il est besoin, c'est d'un plan pratique qui, à l'appui d'une intense campagne de propagande, puisse être approuvé par tous les partis et tous les milieux, sauf peut-être les plus nationalistes ».

Toujours à propos de L'UNIVERSITÉ EUROPÉENNE

Notre revue s'est occupée à maintes reprises du problème posé par la création de l'Université Européenne. En attendant qu'elle devienne une réalité nous empruntons à "l'Europe et l'Ecole" (novembre 1963) cette étude documentaire sur l'historique de la question, qui nous semble du plus vif intérêt pour ceux de nos lecteurs qui s'y intéressent.

La presse quotidienne avait annoncé, en son temps, la tenue à Florence, du 3 au 6 juillet 1963, sous l'égide de l'université de Florence, d'un congrès destiné à faire une dernière mise au point du projet de création de l'Université européenne mentionné dans la déclaration de Bonn émanée, le 19 juillet 1961, de la conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des Six.

Peu de projets auront fait l'objet d'autant d'études préliminaires que celui-là. Rappelons seulement:

Genève, 4-5 juillet 1958 (cf. Bulletin du Centre européen de la Culture: Une Université européenne ? juillet 1958), Bruges, 4-7 avril 1960 (cf. Université européenne, Leyde, Sythoff, 1960), Bruxelles, 22-23 mars 1962 (cf. l'Université européenne, édition de l'Institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles, 1963).

Ce dernier colloque a eu l'avantage de se dérouler en pleine connaissance de la pièce maîtresse que constitue, sur le plan de la préparation officielle, le document intitulé « Apport du Comité intérimaire aux conseils de la C.E.E. et de l'EURATOM », daté du 27 avril 1960. Commenté au cours du colloque de Bruxelles, dans une magistrale intervention, de M. Etienne Hirsch (ou. cit. p. 19-20), ce rapport a inspiré également l'exposé final précis, courageux et nuancé, de M. Raymond Rifflet, secrétaire général du Centre national (belge) d'étude des problèmes de sociologie et d'économie européennes, organisateur de cette manifestation. C'est encore à lui, de l'avis même des participants au colloque de Florence de juillet 1963, qu'il convient de se reporter pour éclairer et apprécier les travaux de ce dernier.

La particularité du colloque de Florence de 1963 est qu'à la différence des précédents, il a rassemblé à parts égales — 17 participants de chaque côté — des universitaires en activité et des personnalités politiques, administratives ou autres, dans un souci non plus de discussion des principes, mais de passage aux modalités concrètes de réalisation.

Au moment où les recommandations émises à l'issue de ce colloque viennent d'être publiées (« Progetto per la realizzazione dell'Università europea, Convegno di Firenze del 3-6 luglio 1963,

Università degli Studi, Firenze, Tipografia Giuntina », 24 pp. s.d.) ainsi que les allocutions prononcées à cette occasion par M. le professeur Archi, recteur magnifique et M. Gui, ministre de l'Instruction publique (« Discorsi del Ministro della Pubblica Istruzione e del rettore dell'Università di Firenze, seduta inaugurale del convegno internazionale per l'Università Europea, tenuto in Firenze il 3-6 luglio 1963 », même éditeur, 18 pp. 1963), il n'est pas sans intérêt d'indiquer que les principales d'entre elles sont les suivantes:

— Une université dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie administrative, c'est-à-dire maîtresse de son règlement, de ses programmes, de son budget et de la disposition des fonds versés par les Etats, du recrutement (et licenciement) des professeurs et des étudiants et de la délivrance du diplôme de docteur de l'Université européenne dirigée par un recteur élu et rééligible pour trois ans par le Conseil dit Conseil scientifique (ensemble des chefs, des départements et sections de l'Université, plus des personnalités cooptées). Dans l'exercice de ses fonctions, le recteur est assisté de trois conseils dont l'un est ce conseil scientifique et les deux autres, un sénat académique (recteur plus directeur des départements) et un conseil d'administration (comprenant aussi un administrateur et une représentation du corps enseignant;

— Un enseignement centré sur les matières et recherches touchant les problèmes possédant une dimension culturelle européenne et réclamant concentration et collaboration des efforts scientifiques sur un plan européen; tendant aux confrontations d'idées et de méthodes entre professeurs et étudiants moyennant une collaboration quotidienne dans un même milieu de vie, dans le cadre d'un programme harmonisé (integrato) et grâce à des rencontres internationales, colloques et congrès de toutes sortes au plus haut niveau universitaire; mettant en évidence les contributions qui concourent les plus à la formation d'une culture européenne autant que les rapports existant entre les diverses disciplines partielles du savoir, avec un intérêt particulier pour les rapports unissant sciences morales et sciences naturelles.

Cet enseignement se distingue de celui donné dans les universités nationales:

— en ce qui concerne les disciplines ou matières traditionnelles, par son niveau très supérieur et comparatif,

— en ce qui concerne les matières typiquement européennes, par sa spécialisation dans les connaissances non enseignées et non enseignables actuellement dans les universités nationales,

— et dans tous les cas, par la mise en contact direct d'expériences culturelles diverses du fait de la multinationalité du corps professoral.

Il assure priorité aux secteurs présentant un intérêt particulier pour l'édification de l'Europe et à ceux dans lesquels une étroite collaboration entre les pays membres, apparaît spécialement utile et nécessaire.

Nulle interdiction pour autant de développer avec d'autres pays toutes les formes de coopération possibles. Collaboration, même par voie de contribution financières, avec les universités et instituts scientifiques nationaux et les instituts européens de recherche et d'enseignement supérieur.

— Création immédiate de six « départements » (sciences juridiques, économiques, sociales et politiques, histoire, mathématiques pure et appliquée, physique), chacun comprenant, sauf les deux derniers, cinq sections, avec adjonction ultérieure de départements de langues et littératures européennes et d'histoire de l'art. Le « département », terme préféré à celui de faculté, comporte une organisation complexe avec directeur de département, conseil de département et directeur de « sections », subdivisions du département.

A titre d'exemple, le département des sciences sociales et politiques comprendrait les sections suivantes:

1) science politique (méthodologie et prévision; systèmes politiques; partis; bureaucratie; groupes de pression; comportement électoral; recrutement du personnel politique et administratif; théorie et problème du fédéralisme);

2) sociologie (méthodologie et recherche; cultures européennes; mobilité et stratification sociales; urbanisme et exode rural; communications de masse);

3) droit constitutionnel comparé (tendances du constitutionalisme en Europe; problèmes constitutionnels de l'intégration européenne; rapports entre législatif et exécutif; fonctions et pouvoirs de la magistrature);

4) statistique sociale et démographie (statistique sociale; source de la statistique sociale; sources de la statistique sociale; migrations et prospective démographique);

5) géographie politique.

— Admission aux études réservée en principe à des candidats déjà pourvus des diplômes immédiatement inférieurs au doctorat (en « principe » car il est également prévu l'admission à titre exceptionnel de candidats moins titrés mais

démontrant qu'ils peuvent suivre avec profit un enseignement du niveau du doctorat). Les candidats sont appelés à obtenir le titre de docteur moyennant une thèse préparée en deux ans. Chacun d'eux devra être capable de parler, en plus de sa langue maternelle, une des langues de la Communauté, avec possibilité d'adjoindre aux nationaux des Six des étrangers à la Communauté dans une proportion à établir.

— Corps enseignant composé de professeurs contractuels et renouvelables, permanents (trois à six ans) ou temporaires (maximum: un an), et d'assistants à contrat d'un an, tous nommés suivant des procédures strictement universitaires et représentés au conseil d'administration.

— Une commission provisoire d'organisation, composée de deux représentants par Etat-membre serait chargée de faciliter l'application initiale de ces propositions jusqu'à la mise en place des organes définitifs.

On appréciera, comme il se doit, le travail minutieux effectué à Florence. Les résolutions ci-dessus pourraient donner lieu à maintes réflexions touchant notamment les chances réelles de l'Université européenne de se voir attribuer autant d'indépendance et de constituer une tentative exemplaire de rénovation des habitudes universitaires par une harmonisation permanente des programmes et un dialogue ininterrompu entre professeurs, d'une part, étudiant et professeurs, de l'autre. Leur importance tient essentiellement à ce que le gouvernement italien se proposait, en septembre 1963, de transformer incessamment cette ultime mise au point en un projet de loi. Le vote de ce dernier par le Parlement de Rome constituerait évidemment une étape décisive; il hâterait l'institution d'un foyer culturel nullement inutile — c'est le moins qu'on puisse dire — à l'approfondissement de la conscience européenne.



POUR SAUVER LE PAYSAGE EUROPÉEN

Les problèmes d'aménagement du territoire retiennent de plus en plus l'attention des divers pays d'Europe. Comme il s'agit d'une question qui intéresse directement les Pouvoirs Locaux, les diverses commissions de la Conférence Européenne des Pouvoirs Locaux y ont consacré une session spéciale qui s'est tenue les 18, 19 et 20 novembre à Strasbourg. A cette occasion également le Comité Mixte pour l'Aménagement du Territoire a siégé le 18 novembre et le Comité Permanent de la Conférence Européenne des Pouvoirs Locaux s'est réuni dans la matinée du 20, tous deux sous la présidence de M. Gravatte, député Maire de Diekirch (Grand Duché du Luxembourg), membre de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe et Président de la Conférence des Pouvoirs Locaux.

Protéger la terre d'Europe contre les Européens

Qu'il soit indispensable de protéger la terre d'Europe contre les agissements irréfléchis des Européens, peut paraître étonnant. De quels agissements est-il question et qu'est-ce que cette terre d'Europe en voie de destruction?

La terre d'Europe, c'est notre patrimoine premier, commun, avec toutes ses richesses naturelles, son capital-eau, son capital-mer, son capital-faune, dont la survie est mise en péril par les imuératifs de la vie que les Européens organisent au XXème siècle. Cet impératifs sont nombreux:

— l'accroissement démographique exige que l'on bâtisse de plus en plus de logements, des usines, des ateliers, etc... au détriment des rares espaces verts de nos cités;

— le gonflement de la circulation exige des routes nouvelles, des autoroutes, des tunnels et des ponts immenses à travers les villes;

— l'emploi du mazout, comme source d'énergie, pollue l'atmosphère et les eaux de la mer où les navires lâchent leurs déchets hydrocarbures;

— la nécessité de bois de mines et l'intérêt matériel des propriétaires de grands domaines aboutissent à une altération de nos forêts. Les grands feuillus cèdent la place aux résineux et la flore et la faune de nos forêts disparaît, tandis que les réserves d'eau s'épuisent;

— l'emploi abusif des produits toxiques (engrais et détergents par exemple) dans l'agriculture et l'industrie, décime non seulement le gibier et le poisson de nos rivières, mais également notre faune ornithologique et entomologique;

— l'assèchement des derniers marais qui constituent nos plus précieux réservoirs d'eau non polluée, la mise en valeur des dernières terres incultes, qui se soldent souvent par de cuisants échecs, tout cela provoque dans la nature de dangereux déséquilibres et risque de mettre en danger la survie de générations futures en Europe.

D'autre part, la vie de plus en plus compliquée et agitée de la plupart des Européens, en dépit de la réduction des heures de travail, exige plus de temps de repos, du silence, du grand air, si l'on veut sauvegarder la santé physique et morale des hommes. Abattre une forêt pour bâ-

tir une clinique psychiatrique est un non-sens évident.

C'est pour réagir contre ces périls menaçants que le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a constitué un Comité d'Experts pour la sauvegarde de la nature et du paysage. Ce Comité s'est réuni ces jours derniers à Strasbourg et a étudié un grand nombre des problèmes posés. Il a pris certaines décisions, notamment celle de demander au Comité des Ministres du Conseil de l'Europe de recommander aux Gouvernements:

1) de veiller à l'intégration, dans leur politique forestière et leurs projets d'enrênement, des principes de conservation des sols, des eaux et des ressources piscicoles et cynégétiques;

2) de veiller à la protection de biotopes européens remarquables;

3) de sauvegarder la richesse biologique des eaux et de réglementer l'emploi des eaux suivant des critères de qualité;

4) de hâter la ratification des amendements apportés à la Convention internationale de 1954 pour la prévention de la pollution des eaux de la mer par les hydrocarbures, et la mise en service, dans les ports, d'installations de réception des déchets d'hydrocarbures.

Le Comité a aussi demandé au Comité des Ministres de réitérer aux Gouvernements sa demande de hâter la ratification et l'application entière de la Convention internationale de 1950 pour la protection des oiseaux.

Les autres questions seront examinées par les trois groupes de travail qui se réuniront à Strasbourg au début du printemps prochain.

La prochaine session du Comité plénier a été fixée au 21 juillet 1964.

Les mesures à prendre pour maintenir la beauté et la richesse de notre patrimoine naturel

La deuxième réunion du Comité d'Experts pour la sauvegarde de la nature et du paysage s'est tenue fin novembre à Strasbourg, sous la présidence du Professeur Jean-Paul Harroy, Président de l'Entente belge pour la protection de la nature.

Après avoir réélu son président et choisi ses deux vice-présidents, mm. V.B. Yapp (Royaume-Uni) et Z. Bayer (Turquie), le Comité a examiné les différents points de son ordre du jour qui comprenait notamment:

- la protection des sols et l'exploitation abusive des terres;
- l'établissement d'une carte des végétations naturelles potentielles dans les pays européens;
- la conservation des eaux;
- les pesticides;
- la pollution des eaux marines;
- les critères qu'il convient d'adopter pour le choix des biotopes à préserver en Europe, et la liste de ces biotopes;
- les espèces végétales et animales menacées d'extinction;
- l'octroi d'une étiquette européenne;
- les zones protégées en Europe;

ainsi que les problèmes d'éducation et d'information du public et les différentes législations nationales en vue de la conservation de la nature et du paysage.

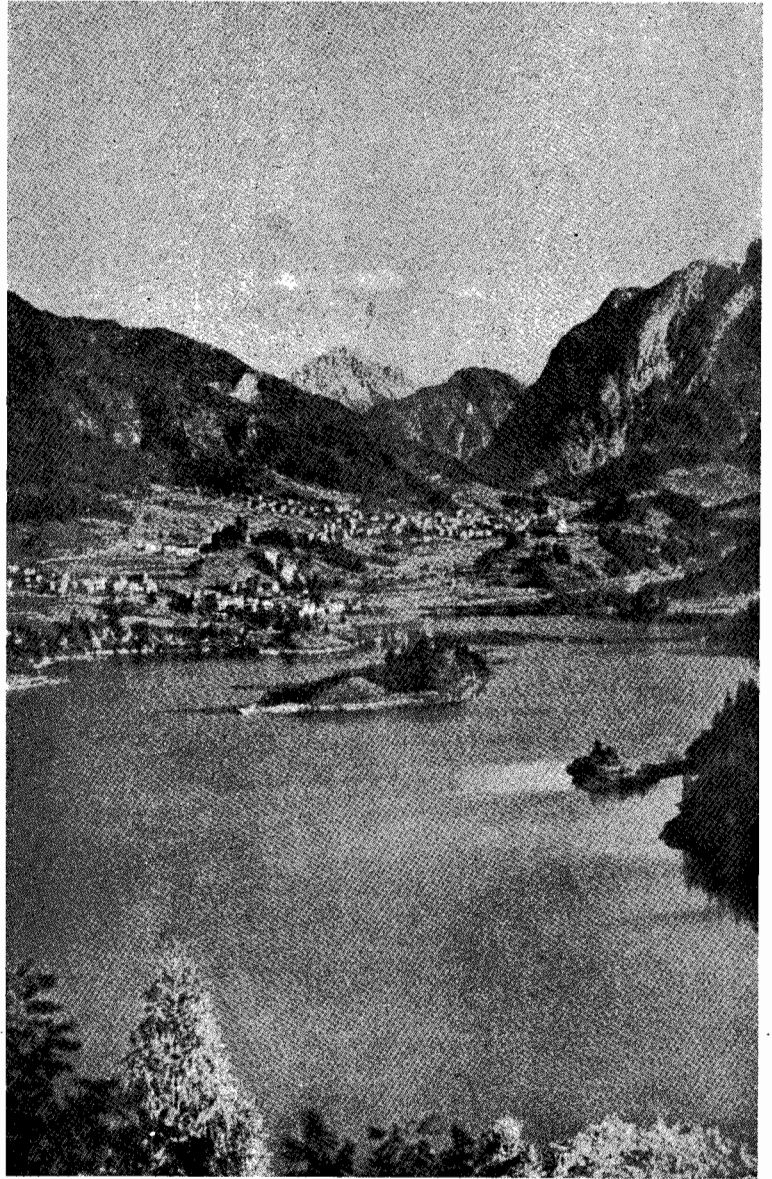
Le Comité a décidé notamment de demander au Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, de recommander aux Gouvernements:

1) de veiller à l'intégration, dans leur politique forestière et leurs projets d'enrêsinement, des principes de conservation des sols, des eaux et des ressources piscicoles et cynégétiques;

2) de veiller à la protection de biotopes européens remarquables;

3) de sauvegarder la richesse biologique des eaux et de réglementer l'emploi des eaux suivant des critères de qualité;

4) de hâter la ratification des amendements apportés à la Con-



vention internationale de 1954 pour la prévention de la pollution des eaux de la mer par les hydrocarbures, et la mise en service, dans les ports, d'installations de réception des déchets d'hydrocarbures.

Le Comité a aussi demandé au Comité des Ministres de réitérer aux Gouvernements sa demande de hâter la ratification et l'ap-

plication entière de la Convention internationale de 1950 pour la protection des oiseaux.

Les autres questions seront examinées par les trois groupes de travail qui se réuniront à Strasbourg au début du printemps prochain.

La prochaine session du Comité plénier a été fixée au 21 juillet 1964.

LES OISEAUX DE BOUE

En ce temps-là, le lac de Tibériade ne portait pas ce nom. Ce ne fut que quel que temps après ce que je vais vous raconter, que le fils du cruel Hérode édifia sur ses bords la cité qu'il baptisa Tibériade, pour faire sa cour à l'Empereur. Le beau lac s'appelait Kinnereth, ce qui veut dire la Harpe, parce que ses contours harmonieux offrent exactement la forme de cet instrument de musique si cher au roi David.

Ce jour-là, un gros orage venait d'éclater sur la montagne. Avec la fin du jour le vent emportait les dernières nuées, le lac avait repris son calme, et les nombreux oiseaux qui le hantent, cormorans, pélicans, mouettes, alcyons, martins - pêcheurs, avaient recommencé de plus belle leurs vols et leurs cris.

Dans le village de Nazareth, trois enfants pataugeaient dans la boue du chemin, fort occupés à dresser un barrage pour retenir l'eau des ornières. Puis, ayant façonné un lac pareil à celui de Kinnereth, ils se mirent dans la tête de le peupler, lui aussi, d'oiseaux — d'oiseaux de boue, s'entend.

L'un fit quelque chose d'informe, qui avait, je crois, la prétention de ressembler à ces beaux cormorans qui ont de grandes ailes pour accourir de loin et donner la chasse aux poissons. L'autre prenait beaucoup de mal pour transformer sa bécue en pélican et maintenir en équilibre l'énorme tête et la besace suspendue à son cou. Le troisième pétrissait de ses petites mains une mouette posée sur la rive.

Cependant, la nuit était venue. Déjà la lune se montrait et les premières lumières s'allumaient dans le village. Indifférents à cet *de* obscurité qui tombait autour d'eux, les enfants ne s'arrêtaient pas de poursuivre leurs travaux fragiles. Mais tout à coup, d'une maison, on entendit une voix qui criait:

— Luc!

Luc, qui pour la dixième fois essayait de faire tenir, sur le bâton qui lui servait de cou, le bec de son cormoran, était trop pris

par sa besogne pour répondre à l'appel.

— Luc! Luc! répéta la voix.

Luc ne bougea pas davantage. Il fallut qu'une fois encore sa mère le rappelât. Et cette fois enfin, de fort mauvaise humeur, il se décida à quitter son pauvre cormoran qui, dès qu'il fut parti, s'écroula et du coup cessa d'être un cormoran, même de boue.

— Marc! cria, bientôt après, une autre voix dans le crépuscule.

Or, juste à ce moment, le pélican de Marc venait de s'offronner à son tour.

— J'arrive, j'arrive! répondit-il. Mais il ne bougea pas, tâchant de réparer hâtivement la catastrophe.

— Marc! Marc! reprit la voix impatiente et devenue presque revêche.

Et lui aussi, il fallut que sa

LE FLOR

Dans notre numéro de Noël nous avons pu remporté un tel succès auprès de nos lect en publiant ces deux autres récits dûs aux tradition européen

mère l'appelât une troisième fois. Et cette fois Marc obéit, non sans avoir, dans sa colère, envoyé d'un coup de pied son chef-d'œuvre dans l'eau.

Il n'y avait plus au bord de la petite mare éclairée par la lune que le troisième enfant, qui lissait sa mouette d'argile.

— Jésus! appela une femme sur le seuil de sa porte.

La voix très douce emplît la nuit, comme aurait fait un parfum.

Aussitôt l'enfant se leva, laissant là sa mouette de boue

Et la mouette de boue s'en vola.

LE CHEVALIER AU BARIZEL

La légende tait le nom du chevalier au barizel. Elle dit seulement que, poussé par la peur de la damnation éternelle et non par un vrai repentir ce chevalier prit un jour la bure et le bâton du pèlerin, pour se rendre dans un monastère et faire confession de ses péchés.

La confession fut longue! Jamais chrétien n'avait pillé tant d'églises, ruiné tant de couvents, dépouillé tant de voyageurs, blasphémé plus souvent le nom du Christ et de sa mère. Mais rien qu'à raconter ses crimes, il trouvait encore tant de plaisir, que l'abbé qui le confessait était bien moins épouvanté de la grandeur et du nombre des péchés qu'il avait commis, que de l'orgueil diabolique qui le faisait toujours s'y complaire.

— Mon fils, dit-il au pénitent, quand celui-ci eut achevé sa confession épouvantable, n'attends pas de moi l'absolution de Satan, et les péchés ne sont remis qu'à ceux qui ont dompté leur mauvaise âme.

En entendant ces mots, le chevalier resta sans voix, tant la confusion la surprise et la colère l'étranglaient. Puis cédant à la fureur:

— Moine, s'écria-t-il enfin, impose-moi l'épreuve qu'il te plaira. Rien n'est au-dessus de mon courage. Veux-tu que je fasse à genoux le chemin de Rocamadour, ou bien celui, plus loin encore, qui conduit jusqu'à Compostelle, où repose Saint Jacques, frère du Seigneur? Nul n'a fait une si longue route à genoux! Les miens, au cours de ce voyage, deviendront plus durs et calleux que ceux des chameaux d'Arabie...

Et il parlait encore que, sans prononcer un seul mot, l'abbé secoua la tête pour dire non.

— Alors, reprit le pénitent, veux-tu que je m'en aille outremer, me battre avec les mécréants? Il n'y a pas d'homme dans le monde aussi fort et vaillant que moi. Je défierai leur prince Saladin, je le tuerai sous les yeux de ses gens, je mettrai en fuite son armée, et je délivrerai le Saint-Tombeau, et je t'en

MILÈGE EUROPÉEN DE NOËL

plié deux contes de J. et J. Tharaud qui ont leurs auteurs que nous croyons leur être agréables mêmes auteurs et qui font partie de notre ine et chrétienne.

verrai, pour ton couvent, une épine de la couronne du Roi de Gloire!

L'abbé restait toujours silencieux, et cette fois encore, d'un mouvement de tête il dit non.

L'abbé le releva et lui dit:

— Aujourd'hui, je ne puis rien pour toi. Reviens demain. Je prierai pour toi toute la nuit, et peut-être pourrai-je te dire quelle pénitence Notre-Dame m'aura inspirée pour te sauver.

Le chevalier se retira, et l'abbé, comme il avait dit, demeura toute la nuit en prière, demandant à la mère de Dieu quelle épreuve imposer à ce pécheur, qui, jusque dans son désir d'obtenir miséricorde, continuait de nourrir tant d'orgueil.

Notre-Dame alors lui apparut, portant dans ses mains un tonnelet pareil à ceux qu'on voit aux paysans quand ils vont aux champs pour la moisson.

— Prends ce barizel, dit-elle, remets-le à ton orgueilleux, et lorsqu'il l'aura rempli, ses péchés lui seront pardonnés.

Sur ces mots elle s'effaça, comme elle était venue, dans la blancheur de l'aube, laissant aux mains de son bon serviteur le tonnelet de bois.

De grand matin, le chevalier, rempli d'arrogance et d'angoisse, se présentait au monastère.

L'abbé lui remit le barizel, en lui répétant mot pour mot ce que Notre-Dame avait dit.

— Prends ce barillet, emplis-le, et lorsque tu l'auras rempli, tes péchés te seront pardonnés.

Le chevalier, tout étonné d'une pénitence aussi simple quand il en avait proposé tant d'extraordinaires, courut à la fontaine. Mais à peine entrée par la bonde, l'eau s'échappait du tonnelet par mille fissures invisibles.

Vingt fois il recommença l'épreuve, vingt fois le tonnelet resta vide.

A la fin, se croyant victime de quelque sortilège, il jette par terre le tonneau et se met à le frapper du pied pour le réduire en miettes. Mais le barizel résista, bien qu'à le voir il parût si frêle qu'un enfant eût pu le briser.

Retournant alors chez l'abbé:

— Ton barizel, dit-il avec emportement, est œuvre de magie, et moi, je ne suis pas magicien! Je ne demande pas mieux que de souffrir, mais je ne puis faire de miracles. Donne-moi donc une pénitence qu'il soit en mon pouvoir d'accomplir.

Toujours avec le plus grande douceur, l'abbé lui répondit:

— Emplis ce barizel, mon fils, et lorsque tu l'auras rempli, tes péchés te seront pardonnés.

Et là-dessus il s'éloigna, laissant le chevalier plus outré que jamais et se disant dans sa colère: « On ne moque de toi! Laisse-là ce tonneau, cette robe de bure et ce bâton. Monte à cheval, reprends ton épée, et continue de vivre comme tu as vécu jusqu'ici... » Mais au même moment il voyait devant lui les flammes éternelles, ce qui lui donnait, comme on pense, beaucoup à réfléchir. Et le bout de ses réflexions fut qu'il ramassa son bâton, suspendit le tonnelet à son cou et se mit en chemin pour découvrir l'eau merveilleuse qui remplirait son barizel.

Il erra par toute la terre, il parcourut toutes les mers, il descendit tous les fleuves, les glacés et les brûlants, ceux qui se perdent dans les sables et ceux qui s'enfoncent sous les feuillages, ceux qui ne nourrissent aucune vie et ceux que peuplent des poissons fabuleux, ceux qui n'emportent que des boues et ceux qui roulent des cailloux d'or, ceux où ne se baignent que des païens, et le plus beau, le plus précieux de tous, celui où Saint Jean le Baptiste a baptisé Notre-Segneur. Il se pencha sur toutes les sources, celle qui appartient aux nymphes et celles qui sont le domaine des

saints, celles qui donnent des maris aux filles et celles qui apportent la guérison aux malades. Mais pas une source, pas un ruisseau, pas un lac, pas une rivière, pas un fleuve, pas un océan ne laissa dans le barizel une seule goutte de son eau.

Que de fois, dans son désespoir, le sombre voyageur essaya de se défaire du barizel ensorcelé! Mais les flammes ne voulaient pas le brûler, les pierres refusaient de le briser, et quand il le jetait au fond des précipices, une force invincible le poussait aussitôt à descendre l'y chercher. Quoi qu'il fit, il ne put jamais ni le brûler, ni le briser, ni le perdre... ni surtout jamais le remplir.

Or, longtemps, très longtemps plus tard, transi de froid et de malheur, un pèlerin le soir de Noël, s'arrêtait devant le monastère ou s'était présenté naguère un pénitent d'une arrogance comme on n'en avait jamais vu.

L'abbé ne le reconnut pas.

— Qui êtes-vous, pauvre de Dieu? lui dit-il.

Sans répondre, le pauvre de Dieu (il l'était doublement, appartenant à Dieu et manquant de Dieu tout de même), sortit de dessous son manteau le tonnelet poussiéreux et vide.

— Vois, lui dit-il enfin, et reconnais le barizel que tu m'as donné autrefois. Je l'ai plongé dans toutes les fontaines, dans tous les lacs, dans tous les fleuves et dans toutes les mers. Pas une goutte n'est restée au fond. Hélas! ma damnation est sûre! Ah! quel regret j'ai de ma vie!

Comme il disait ces mots, pour la première fois une larme jaillit de ses yeux. Et le barizel fut rempli.

J. et J. Tharaud

Moralité

Ce conte nous dit clairement
Vous qui péchez, pleurez souvent.
Larme est forte, quand elle est
chaude,

Contre la faute qu'elle échaude,

Et renlumine et éclaircit

Ce que péché souille et noircit.

A propos de sciences sociales

Le Centre Européen de Vienne

pour la coordination de la recherche
dans le domaine des sciences sociales

Signature de l'accord de participation pour la fondation du Centre

Un important accord a été signé Lundi 4 novembre à la Maison de l'Unesco, par S. Exc. M. Martin Fuchs, Ambassadeur d'Autriche en France, et M. René Maheu, Directeur général de l'Organisation internationale. Cet accord établit la participation de l'Unesco et du gouvernement autrichien à la fondation, à Vienne, du Centre européen de coordination de la recherche et de la documentation dans le domaine des sciences sociales.

Créé en avril 1963, pour faire suite à une résolution de la Conférence Générale de l'Unesco, le Centre de Vienne, qui bénéficie de l'aide financière du gouvernement autrichien et de l'Unesco, a pour programme la confrontation des recherches entre les pays européens de structures économiques et sociales différentes. Il est animé par un Comité directeur composé de sept spécialistes de réputation internationale, que préside le Professeur Adam Schaff, de l'Académie des Sciences de Pologne, la vice-présidence étant assurée par M. E.A.G. Robinson, professeur à l'Université de Cambridge.

Au cours d'une réunion qui a eu lieu les 30 septembre et 1er octobre à Vienne, ce Comité directeur a constitué des groupes de travail chargés d'élaborer des plans de recherches coordonnées qu'effectueront plusieurs institutions nationales d'Europe. Les thèmes choisis ont trait notamment aux conséquences sociales et aux aspects socio-juridiques de l'industrialisation, aux zones ar-

riérées des pays économiquement développés, aux concepts et méthodes comparés d'aide aux pays en voie de développement, aux recherches sur les problèmes de

la paix, etc. Des rapports sur les activités de ces groupes seront présentés à la prochaine réunion du Comité directeur, qui aura lieu en février 1964 à Vienne.

LES SCIENCES SOCIALES EN EUROPE ORIENTALE

Dans les républiques socialistes de l'Europe orientale, les activités de recherche en matière de sciences sociales ne relèvent pas d'institutions spécifiques, mais s'inscrivent dans le programme général des Académies nationales des Sciences. De cette organisation particulière — dans laquelle les « sciences humaines » (linguistique, sciences historiques, etc.) rejoignent les « sciences sociales » (droit, sciences économiques, sciences juridiques, etc.) — rend compte une brochure que l'Unesco fait paraître dans la série « Rapports et documents de sciences sociales », sous le titre de *Activités en matière de sciences sociales de certaines académies des sciences d'Europe Orientale*.

Sept monographies, signées de membres ou de collaborateurs

des Académies de Bulgarie, de Hongrie, de Pologne, de Roumanie, de Tchécoslovaquie, d'Union Soviétique et de Yougoslavie, décrivent avec précision les activités de ces institutions dans le domaine des sciences sociales; elles renseignent en particulier sur l'organisation et le type des travaux, le financement de la recherche et les publications.

Comme le note dans son introduction M. Adam Schaff, directeur de l'Institut de philosophie et de sociologie de l'Académie des Sciences de Pologne, ces institutions « constituent un amalgame original de « corporations » d'académiciens élus, d'instituts et de centres de recherches, ainsi que d'organes responsables de l'organisation, de la planification et de la coordination du développement de la science à l'échelle nationale ». Ces trois fonctions, qui permettent de comparer ces Académies à des Ministères de la Science, ne se juxtaposent pas: elles s'harmonisent. C'est ainsi que le titre d'académicien entraîne des obligations concrètes « notamment une participation active aux travaux des organes d'autogestion », ainsi qu'aux autres activités relatives à la recherche, à la planification et à la coordination.



JEAN WEYDERT

La Communauté Economique Européenne et l'Amérique latine

L'Amérique latine est devenue à son tour un des grands problèmes du monde. Après la Chine, après l'Afrique, cet autre « continent » entre en éruption. Avant les derniers tournants de l'histoire qui a passé de la politique des « nations » à celle des « blocs », l'Amérique du Sud vivait une existence un peu chaotique mais sans drames, avec des révolutions d'opéra comique, sous le protectorat plus ou moins avoué des U.S.A. Longtemps, l'Amérique du Nord à « toléré », subventionné et parfois imposé à sa jumelle méridionale des dictateurs qui lui ouvraient les marchés économiques de leur pays. Seul, Juan Peron, dans un passé encore récent, s'appuyait, en Argentine, sur des forces anti-yankee, à l'époque où l'Allemagne cherchait hors frontière des débouchés économiques. En 1945, la grande poussée démocratique provoqua chez l'Amérique du Nord une crise de conscience qui se traduisit par un revirement de la politique traditionnelle, les U.S.A. abandonnant leurs dictateurs quand ils n'aidaient pas à leur expulsion: Peron, d'abord, puis Jimenez au Vénézuéla, Manuel Odría au Pérou, Battista à Cuba, Trujillo à Saint-Domingue; travail exécuté en grande partie par l'administration Eisenhower responsable de l'avènement de Castro.

Mais si l'Amérique du Nord avait ainsi libéré sa conscience, elle n'en avait pas moins omis de prévoir ce qu'elle allait mettre à la place de ceux qu'elle avait contribué à évincer. Avec son économie presque exclusivement agricole et paralysée par la moitié-culture; avec ses différenciations de classes sociales, une bourgeoisie inexistante, sa ploutocratie d'un côté, son prolétariat rural de l'autre, vivant dans une misère incroyable, l'Amérique latine est quettée par l'anarchie ou par la « colonisation » soviétique.

L'Europe va-t-elle, doit-elle intervenir? Chaque année, les pays de la Communauté européenne investissent en Amérique du Sud des capitaux de l'ordre de 300 millions de dollars. Une bagatelle qui a son importance et qui peut permettre à l'Europe, si elle est habilement exploitée, d'instaurer sur ce « continent », une zone d'influence profitable au monde civilisé.

A. G.

Ayant noué des liens particuliers avec les pays associés d'Afrique et de Madagascar, la Communauté Economique Européenne ne saurait se désintéresser des autres pays en voie de développement. Diverses raisons l'obligent notamment à apporter son concours à l'Amérique latine. Dans les pays latino-américains, partiellement en voie d'industrialisation, des problèmes de développement très importants restent posés. Pour vivre et pour se développer ces pays dépendent dans une large mesure d'exportations dont une part va traditionnellement vers les pays de la C.E.E. L'aide et l'influence des Etats-Unis y sont aujourd'hui prépondérantes. Mais, d'une part, les Etats d'Amérique latine ne veulent pas être sous le patronage exclusif de leur puissant voisin nord-américain. D'autre part, ils n'ont jamais cessé d'entrete-

nir des liens culturels particulièrement étroits avec l'Europe, et leurs relations économiques avec les Etats de la C.E.E., après une éclipse consécutive à la deuxième guerre mondiale, demeurent importantes. Les pays de la Communauté européenne investissent chaque année en Amérique latine des fonds de l'ordre de 300 millions de dollars.

Or l'établissement du Marché Commun européen a suscité des inquiétudes en Amérique latine. Certains l'ont interprété comme un repliement de l'Europe sur elle-même, qui se fermerait aux produits d'Amérique latine et relâcherait son effort financier dans cette partie du monde. Des craintes de cette nature ont été exprimées notamment dans des mémorandums des gouvernements brésilien et argentin et dans des déclarations faites aux conférences de Bogota et de Pun-

ta del Este. Des malentendus se sont produits qu'il importe de dissiper; des problèmes se posent qu'il convient d'étudier en vue d'en chercher la solution. Déjà 16 des 24 pays d'Amérique latine ont une représentation diplomatique auprès de la C.E.E. Les occasions de dialogue et de coopération doivent être exploitées au mieux.

Programme communautaire

Le 20 juin 1962, la Commission de la C.E.E. a remis au Conseil des Ministres une note sur les éléments d'un programme communautaire d'action vis à vis de l'Amérique latine. Elle a envoyé une nouvelle communication au Conseil en janvier 1963. Un débat, malheureusement trop rapide, sur les relations entre la C.E.E. et l'Amérique latine s'est institué au Parlement européen,

lors de sa session de juin 1963, sur la base d'un rapport de M. Edoardo Martino, et s'est conclu par une résolution portée à l'attention de la Commission et du Conseil. De ces divers documents il ressort qu'il est urgent d'améliorer les relations entre la C.E.E. et l'Amérique latine.

Faciliter le dialogue

Il est d'abord nécessaire d'établir de meilleurs moyens d'information et de liaison entre les institutions communautaires et les Etats d'Amérique latine.

A cette fin, la Commission de la C.E.E., appuyée par le Parlement européen, a proposé d'établir à Bruxelles un groupe de contact entre elle-même et les missions diplomatiques des Etats d'Amérique latine accrédités auprès de la Communauté. Ce groupe de contact doit offrir aux missions diplomatiques d'Amérique latine une possibilité fixe et régulière d'exposer leurs avis sur les problèmes qui les préoccupent. Il doit leur permettre en outre d'être informés exactement que possible des travaux de la Commission susceptibles de les intéresser. Une première conversation d'ensemble, approuvée par le Conseil des Ministres, a eu lieu à Bruxelles le 16 juillet 1963.

Comme deuxième mesure, la Commission a proposé d'établir un Bureau de liaison en Amérique latine. Ce bureau devrait être en liaison permanente avec les organisations régionales d'Amérique latine telles que la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine (CEPAL), l'Association de Libre Echange et l'Alliance pour le progrès.

La Commission de la C.E.E. prévoit enfin l'organisation de conférences techniques par des fonctionnaires de la Communauté en Amérique latine.

Ces mécanismes d'information et de contacts seront utiles dans la mesure où ils permettront d'aborder franchement les vrais problèmes qui se posent. Ils de-

vraient aussi favoriser une information réciproque, permettre aux Européens d'expliquer objectivement les dispositions du traité du Marché Commun et aux Latino-américains de faire connaître, leurs problèmes particuliers.

Améliorer les relations commerciales

C'est dans le domaine des relations commerciales avec la C.E.E. que se manifestent les préoccupations les plus vives des Latino-américains.

A l'heure actuelle pourtant l'évolution des échanges commerciaux n'est pas mauvaise. De 1958 à 1962 les exportations de l'Amérique latine vers les pays de la C.E.E. se sont accrues de 35,2 pour cent. En comparaison, celles des pays du Commonwealth vers la C.E.E. (sans la Grande-Bretagne) ont augmenté le 10,5%, et celles des pays africains associés de 9,1% seulement.

Mais, pour l'avenir, les pays d'Amérique latine craignent l'effet des préférences (très modérées) accordées aux pays africains associés pour leurs produits tropicaux, du système des prélèvements de la politique agricole commune sur les céréales et la viande, du tarif extérieur commun de la C.E.E. qui ne favorise pas la transformation par les pays vendeurs du produit exporté (ainsi le cuivre brut est exempté de droits, la quincaillerie en cuivre est frappée à 15 pour cent).

Pour les produits tropicaux, des solutions ne devraient pas être trop difficiles à trouver. Déjà sur plusieurs d'entre eux, la C.E.E. vient d'offrir et de déci-

der des réductions du tarif extérieur commun de 25% à 40%. Il faudrait aussi que soient réduites les taxes à la consommation appliquées à ces produits dans plusieurs pays de la Communauté. Un sérieux effort en vue de stabiliser les prix devrait être entrepris avec les autres grands pays acheteurs, en particulier les Etats-Unis.

La question des produits agricoles tempérés est plus délicate.

Elle intéresse essentiellement l'Argentine et l'Uruguay. Il faut en effet tenir compte, d'une part, de la situation de l'agriculture européenne, d'autre part de l'impossibilité pour la C.E.E. de traiter les produits sud-américains autrement que les produits nord-américains ou que ceux des autres grands pays agricoles. Le problème est au centre de la négociation Kennedy qui vient de s'ouvrir à Genève; sa solution n'est pas facile; elle implique l'adoption, pas encore complètement obtenue, d'une politique agricole commune européenne et d'accord généraux sur les céréales et sur la viande.

De toutes manières, une politique de libre-échange en ce domaine, fatale à l'agriculture européenne, apporterait peu d'avantages aux producteurs d'Amérique latine. La solution est à chercher plutôt par la voie d'accords mondiaux et d'un développement des études de marchés, de contrôles de qualité ainsi que de l'établissement de contacts commerciaux.

Coordonner l'aide financière

L'aide financière des pays de la C.E.E. à l'Amérique latine, nous l'avons vu, n'est pas négligeable. Elle devrait être organisée d'une manière plus efficace.

La Commission de la C.E.E. suggère d'abord qu'on propose à la Banque inter-américaine de développement d'ouvrir les marchés financiers européens à ses émissions et de prévoir un financement conjoint de cette Banque et des banques européennes pour les projets plus importants.



Elle souhaite aussi que les investissements des pays de la Communauté européenne en Amérique latine soient coordonnés. Le problème dépasse d'ailleurs le cadre de la C.E.E. et devrait être examiné, avec les autres pays européens, dans le cadre de l'O.C.D.E.

Développer la coopération technique

En matière de coopération technique, il s'agirait en premier lieu de coordonner les efforts des divers pays membres de la C.E.E.

En ce domaine, à vrai dire, la Communauté dispose de peu de moyens d'action. Un groupe d'assistance technique a été institué à la fin de 1960 par le Conseil des Ministres pour coordonner la politique de coopération technique des six Etats membres. Ce groupe pourrait être chargé d'enquêtes sur des problèmes relatifs à l'Amérique latine, d'études sur une participation des pays de la C.E.E. à l'élaboration des plans de développement des pays d'Amérique latine, d'accueil de boursiers en Europe et de l'instruction d'équipes d'assistance technique.

Une tâche pour tous les Européens

Sur les points essentiels des relations commerciales, de l'aide financière et de la coopération technique, les propositions de la Commission et du Parlement européen paraîtront peut-être bien vagues et insuffisantes. Il ne faut pas oublier que dans l'état actuel des choses, les instances communautaires n'ont ni les pouvoirs ni les moyens de mener une action d'ensemble qui ne substituerait à celles des divers Etats membres. Leurs propositions vont à peu près à la limite du possible; elles ont le mérite d'offrir aux Etats membres de premières suggestions en vue d'une action commune.

S'il appartient aux pouvoirs publics de mettre en place les cadres d'une telle action commune,

LE JOURNAL DE L'EUROPE

Elaboré par les rédacteurs des télévisions française, anglaise, italienne, allemande, suisse et belge, le premier télé-journal européen a été transmis le 27 novembre: une date historique car, désormais, 50 millions d'européens verront, au même instant, les images qui leur permettront de ne plus juger comme «étrangers», les événements qui se déroulent au delà de leurs frontières.

Pour la réalisation de cette initiative, après de nombreuses rencontres, prises de contact et négociations, on a créé un Comité de direction composé de six journalistes connus, un pour chacun des Pays participants: Pierre Desgraups (France), Italo De eFo (Italie), Paul Fox (Angleterre), H.H. Westermann (Allemagne), André Hagon (Belgique), Alexandre Burger (Suisse). Les membres du Comité assument à tour de rôle, pour deux numéros du périodique, les fonctions de rédacteur en chef. Le premier tour est celui de Pierre Desgraups et les deux premiers numéros du Journal de l'Europe ont été préparés en France où les six journalistes ont travaillé, au siège de la Radiodiffusion Française. Par la suite, tous les quatre mois le Comité se déplacera pour siéger dans les autres Pays.

La tâche du Comité de rédaction consiste à choisir et présenter les services de telle manière qu'ils intéressent tous les spectateurs du Continent. Comme le Journal sera diffusé, au moins au début, deux fois par trimestre (par la suite il devrait devenir mensuel), l'actualité immédiate sera exclue. Parmi les services déjà prêts ou en préparation on signale un portrait inédit de Harold Wilson, leader labouriste anglais, une enquête sur les investissements de capitaux américains en Europe, un article sur le contrôle qui devrait être effectué sur les spécialités médicales européennes, « Rome centre continental du cinéma », « Comment parquer sa voiture dans les pays d'Europe », « La marine helvétique », « Ce que les Européens écrivent sur les murs », « Le week end d'un Anglais quelconque », « Nos autoroutes », « Comment on enseigne les langues en Europe », « Les grands personnages de l'histoire, de l'art et de la littérature d'après les jeunes anglais et français », « Le tunnel sous la Manche ».

en accord avec les pays d'Amérique latine, et les organismes interaméricains, il revient aux milieux et aux secteurs privés de prendre leurs propres initiatives. La coopération avec l'Amérique latine ne doit d'ailleurs pas seulement être envisagée d'un point de vue politique et d'un point de vue économique. Elle a plus profondément un aspect culturel qui doit s'exprimer non seulement dans les domaines traditionnels de la littérature, de la philosophie et du droit mais également au plan des problèmes

nouveau que posent le développement et la maîtrise des techniques, la promotion des personnes et l'organisation sociale. Le champ est ouvert pour les multiples formes de « coopération technique » où certaines organisations et associations européennes ont déjà donné leur mesure, mais qu'il conviendrait de développer et d'intensifier sans attendre les décisions des pouvoirs publics. Tous les Européens doivent comprendre qu'ils sont responsables du visage que l'Europe montrera à l'Amérique latine.

AVANT - PROJET D'ORDRE DU JOUR

*de la troisième partie de la Quinzième Session Ordinaire
de l'Assemblée Consultative*

(lundi 13 - vendredi 17 janvier 1964)

Questions générales

Communication du Comité des Ministres
Rapport d'activité du Bureau, de la Commission Permanente et du Groupe de travail permanent chargé des relations avec les Parlements nationaux et le Public.

Questions politique

Politique générale du Conseil de l'Europe.

Questions économiques

Relations économiques européennes
Remèdes à apporter à l'instabilité du marché et des cours des matières premières
Tarifs postaux dans les pays membres

Questions sociales

Problème des Loisirs
Institution d'une Pharmacopée Européenne

Questions juridiques

Brevet européen
Action du Conseil de l'Europe dans le domaine du Droit pénal et de la criminologie
Convention de 1961 sur la protection des artistes, interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion
Révision du Règlement

Nations non représentées

Relations commerciales entre les Etats membres du Conseil de l'Europe et les pays de l'Europe Centrale et Orientale

Population et Réfugiés

Evolution démographique en Europe

Questions agricoles

Contrôle des résidus et additifs chimiques dans les aliments Aide alimentaire

Pouvoirs Locaux

Aide du Conseil de l'Europe aux échanges européens intermunicipaux.

A Bruxelles, une intéressante initiative

L'Association des Journalistes européens

L'Association des journalistes européens a tenu son congrès constitutif, à Bruxelles, au palais des Congrès, le 10 et 11 octobre 1963.

Ce congrès organisé par la section belge de l'Association sous la responsabilité de M. Charles Rebuffat, avait pour but de doter l'Association de statuts, de définir ses objectifs et d'élire ses premiers organes directeurs.

Très chaleureusement accueillis par le service de presse et d'information des Communautés européennes, le gouvernement belge, la municipalité de Bruxelles et l'Association des journalistes appartenant aux principaux journaux, agences, ou stations de radio-télévision de la Communauté européenne, se sont retrouvés à Bruxelles pour deux journées de travail et de débats souvent très animés.

HISTORIQUE

DE L'ASSOCIATION

La matinée du jeudi 10 octobre fut consacrée à deux rapports présentés par le Comité d'organisation.

M. Dupeyron (*Sud-Ouest*) retraça rapidement l'historique de cette initiative. Après avoir souligné la nécessité d'une association de journalistes européens et montré son originalité, le rapporteur rappela brièvement les étapes qui depuis 1961 ont permis de réunir le présent congrès.

Deux courants sont à l'origine de cette fondation: l'un, issu du stage organisé pour les journalistes des Six par le Centre international de formation européenne, à Ostende en juin 1961 et qui vit naître un *Comité d'initiative pour une Association des journalistes européens* (1); l'autre dû à

l'initiative de M. Palumbo (*Corriere mercantile*) qui peu après constitua à Rome un *Comité promoteur*, ayant sensiblement les mêmes objectifs.

Ces deux courants fusionnèrent lors de la Rencontre des journalistes européens qui s'est tenue à San Remo les 26 et 27 mai 1962 (2), et dont devait sortir un *Comité d'organisation* unique, composé de trois journalistes par pays, qui fut chargé d'élaborer un projet de statuts et de préparer le congrès constitutif.

LES STATUTS

Il revenait à M. Orcello de présenter au nom du Comité le projet de statuts élaboré au cours de plusieurs réunions de travail. (Haus Lerbach, les 20 et 21 septembre 1962; Bruxelles, les 25 et 26 avril et le 9 octobre 1963). Longuement discutés, d'abord dans leurs principes généraux, l'après-midi du 10 octobre, puis article par article dans la matinée du 11 octobre, les statuts proposés, après quelques amendements, fu-

rent adoptés à une très large majorité.

Ces statuts définissent les principes et les objectifs que se propose l'Association des journalistes européens et qui la distinguent d'autres associations syndicales, nationales ou internationales. Il est notamment précisé que:

« Article 1. — L'Association des journalistes européens réunir tous les journalistes convaincus de la nécessité de l'intégration européenne sur une base démocratique, décidés à travailler dans ce sens et à défendre la liberté de la presse et de l'information, indispensable à la réussite de cette oeuvre.

Article 2. — L'Association constituée en toute indépendance à un caractère supranational. Les sections nationales assument des fonctions d'organisation et d'administration.

(Extrait de « L'Europe en formation » - novembre - décembre 1963)

UNE CONFÉRENCE DU MOUVEMENT EUROPÉEN

Cette conférence, organisée par la Central & Eastern European Commission se déroule à Bruxelles, au Palais des Congrès, les 10 et 11 janvier 1954.

Parmi les promoteurs on compte les noms de MM. Beddington Behrens, Maurice Faure, Etienne de la Vallée Poussin, The Rt. Hon. Lord St. Oswald Thomas Philippovich, John Pomian.

Nous publierons dans notre prochain numéro le compte-rendu de cette intéressante manifestation à laquelle doit participer le fondateur de notre revue, M. Constantin Dragan.

Les travaux du CONSEIL DE L'EUROPE

à propos de...

... LA FONCTION PUBLIQUE EUROPEENNE

... LA CONVENTION DES DROITS DE L'HOMME

Fonction publique Européenne

La Conférence Gouvernementale pour la Fonction Publique Européenne s'est ouverte le 6 novembre à Strasbourg, à la Maison de l'Europe, en présence des délégations venant des 17 pays membres du Conseil de l'Europe, ainsi que du Canada, des Etats-Unis et du Portugal. Cette Conférence est également suivie par les représentants des Executifs des trois Communautés, ainsi que par les observateurs de la plupart des Organisations européennes et atlantiques.

La Conférence a été ouverte par M. Pierre Wurth, Président des Délégués des Ministres du Conseil de l'Europe, qui a souhaité la bienvenue aux délégations, au nom de M. le Ministre des Affaires Etrangères du Grand Duché de Luxembourg, Président ex-ercice du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. M. Wurth a déclaré que le problème soumis à la Conférence — élaborer un statut-modèle de la fonction publique européenne — était né de 15 ans d'histoire européenne. En effet, les efforts des pays européens vers leur unité les ont amenés à créer des organisations bien diverses dans leur composition géographique, dans leur but, dans leur structure, dans leur pouvoir.

Prenant ensuite la parole au nom du Conseil de l'Europe dont les travaux sont à l'origine de la Conférence, M. Polys Modinos, Secrétaire Général Adjoint du Conseil, a déclaré que la Conférence n'avait pas pour but d'accorder aux fonctionnaires européens des avantages qui sont refusés aux fonctionnaires nationaux. Alors que les Etats accordent traditionnellement de ux grands avantages à leurs fonctionnaires, à savoir la stabilité de l'emploi d'une part, et le ré-

gime des retraites d'autre part, et les dotent d'un véritable statut, dans la plupart des Organisations européennes un tel statut fait défaut, et la stabilité de l'emploi et le régime des retraites n'existent pas non plus partout. M. Modinos a précisé qu'un véritable statut des fonctionnaires européens constituerait la meilleure garantie de leur indépendance.

Assistance judiciaire gratuite pour l'examen des requêtes individuelles

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe vient d'approuver, pour une période d'essai de 2 ans, un projet qui permet d'octroyer, dans certaines conditions, une assistance judiciaire à ceux qui déposent une requête individuelle devant la Commission européenne des Droits de l'Homme.

L'assistance judiciaire existe

déjà dans la législation des différents Etats membres du Conseil de l'Europe. Elle est, en fait, un des droits que la Convention garantit en principe aux accusés. Elle est également prévue pour les affaires qui passent devant la Cour de Justice des Communautés.

La Commission des Droits de l'Homme pourra maintenant accorder une assistance judiciaire aux requérants dont la représentation lui paraîtra indispensable à l'accomplissement de sa tâche et qui auront prouvé qu'ils n'ont pas les moyens de se faire représenter à leurs propres frais.

L'assistance judiciaire pourra couvrir les frais d'honoraires du représentant du requérant. Elle pourra couvrir également les frais de voyages et autres frais courants qui incombent tant au représentant du requérant qu'au requérant lui-même dans la présentation de l'affaire.

LES JEUNES ET L'AIDE AU DEVELOPPEMENT

Conseil de la Coopération culturelle du Conseil de l'Europe 1963

Dans toute l'Europe, la jeunesse prend conscience des besoins immense des pays neufs. Des dizaines de mouvements de jeunesse s'efforcent d'établir et de mettre en oeuvre des programmes de service bénévoles à l'étranger. Cependant, la participation des jeunes Européens aux programmes de développement se heurte à des obstacles considérables: formation, financement, sélection à opérer parmi les projets, transport...

Sous le titre « Les Jeunes et l'Aide au Développement » le Conseil de la Coopération Culturelle vient de publier une brochure qui rend compte d'un colloque sur ce sujet organisé en commun par le Conseil de l'Europe et l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (O.C.D.E.) en décembre 1962, et des conclusions d'un séminaire tenu en juillet 1963 avec la participation de quelque quarante-cinq organisations privées qui s'occupent de l'envoi de volontaires à l'étranger. A l'étude de certains programmes nationaux actuels font suite des suggestions sur la manière dont les gouvernements de jeunesse des pays européens, ainsi que d'autres organismes bénévoles, pourraient coordonner leurs efforts.

LES OUVRAGES D'ART TRAITS D'UNION ENTRE LES PEUPLES D'EUROPE

Les tunnels autoroutiers des Alpes

L'ouverture des trois tunnels autoroutiers du Grand Saint Bernard (Val d'Aoste-Suisse), du Mont-Blanc (Val d'Aoste-France) et du Ciriegia (Piémont-Côte d'Azur) va favoriser les courants touristiques entre la France, la Suisse, l'Europe du Nord et l'Italie. Du même coup, les échanges commerciaux, culturels, les courants de sympathie et les nouveaux contacts vont se trouver décuplés.

Les ponts sur le Rhin

Après la guerre la plupart des ponts rhénans étaient détruits ou endommagés, mais leur reconstruction fut entreprise activement d'abord par les soldats du génie français, puis, lorsque la République Fédérale eût vu le jour, en 1949, par son administration. C'est alors que l'Allemagne, en compensation des prestations françaises, entreprit la construction des ponts ferroviaires de Kehl et de Neuenburg, et des ponts-routes de Kehl et de Brisach.

Le pont de l'Europe

C'est celui qui permet aux autos de traverser le Rhin à Kehl et il a été inauguré le 23 septembre 1960. Le pont de Brisach a été ouvert à la circulation à la fin de 1962.

L'accord de 1953, conclu entre la France et l'Allemagne, à propos des ponts frontaliers et à la suite duquel furent entrepris les

travaux dont nous venons de parler, engageait en outre l'avenir et stipulait notamment que si de nouveaux ponts étaient projetés sur le Rhin entre l'Alsace et le Pays de Bade, les plans devraient être établis en commun, chaque pays devant couvrir par moitié les frais de construction. Chacun des partenaires prendrait à sa charge l'aménagement des voies et rampes d'accès se trouvant sur son territoire.

Le dernier en date des nouveaux ponts est celui qui a été inauguré l'été dernier et qui traverse le Rhin entre Neuenburg et Chalampé.

L'Allemagne compte disposer d'ici 1970 d'une soixantaine de ponts sur le cours entier du Rhin (41 ouvrages routiers, soit à peu près le double d'avant-guerre, et 20 réservés au trafic ferroviaire). Actuellement la circulation automobile peut s'effectuer par 25 ponts, tandis que 8 sont en construction et 10 autres en projet.

Une piste cyclable transeuropéenne

Une piste cyclable transeuropéenne fait l'objet d'un projet discuté par un groupe de fanatiques de la « petite reine », à la suite de la troisième excursion cycliste internationale de la Presse, organisée du 21 au 25 septembre par le « Presse-Paettkes Klub Munster » avec la participation de journalistes de Suède, du Danemark, d'Angleterre et de Belgique. Cette piste cyclable, réservée exclusivement au tourisme, doit aller de Viborg dans la province danoise du Jutland jusqu'à Flensburg à la frontière allemande, puis suivre l'ancien sentier de halage le long du canal Hamme-Oste pour traverser la région de Bremervoerde, Worpsswede, atteindre Zwillbrock-Winterswijk à la frontière néerlandaise, gagner, par Nijmegen, Postel à la frontière belge, poursuivre par Malines et Bruxelles et atteindre Lille dans le nord de la France.

bulletin européen

Fondateur **CONSTANTIN DRAGAN** Directeur responsable : **GIORGIO DEL VECCHIO**
Direction Rédaction Largo Chigi, 19 - ROME
Tél. 671.260

ABONNEMENTS

Italie	Lires 2000	Etranger	Dollars 3,—
ABONNEMENT D'HONNEUR	- 5000	ABONNEMENT D'HONNEUR	.. 10,—
c/c postale Roma N. 1/16299			

Edité par: Europa S.à.r.l. et

Ente Civile Universitas Personarum Dragan - Venezia

Registr. Trib. Rome No. 2840 du 15/12/1951

STUDIO TIPOGRAFICO B. S. - P. DEL POPOLO, 3 - ROMA

bulletin européen

TRIBUNE LIBRE DE L'EUROPEISME

R O M E

Fondé en 1950 par CONSTANTIN DRAGAN

ont collaboré...

Konrad ADENAUER, Alexandre ARGYROPOULOS, Karl ARNOLD, A. BALLEYGUIER, G. W. de BALZAC, Edward BEDDINGTON BEHRENS, Julien BENDA, Lodovico BENVENUTI, Baron BOEL, Paul BONCOUR, Edouard BONNEFOUS, Henri BRUGMANS, Raoul BOSSY, Thomas W. BRADEN, Pietro CAMPILLI, Sénateur Giuseppe CARON, Edward CARRAN, Nino CASCINO, René CASSIN, L. E. CLOQUETTE, Elma DANGERFIELD, Michel DEBRE, A. DECLICH, Dino DEL BO, Giorgio DEL VECCHIO, Carlos DE MONTOLIU, L. DURAND REVILLE, Constantin DRAGAN, Mircea ELIADE, G. van ESBROECK, W. N. EWER, Enrico FALCK, Raymond FRANKLIN, Pierre FRIEDEN, Paul GACHE, Grégoire GAFENCO, Enzo GIACCHERO, Amedeo GIANNINI, A. V. GIARDINI, Guido GONELLA, W. A. 't HART, Wladimir IONESCO, Stefano JACINI, Jerzi JANKOWSKI, Jacques DE JONG, G. KALLAY, Jacques KAYSER, Stanislav KOUTNIK, Pierre de LANUX, LARS J LIND, Ivan Matteo LOMBARDO, C. LOVERA DI CASTIGLIONE, Edouard LUDWIG, Harold MACMILLAN, J. N. MANZATTI, Alberto MARINELLI, Pierre MENDES FRANCE, Francis DE MIOMANDRE, Umberto MONICO, Albert MOUSSET, Roland MUESSER, Pier Fausto PALUMBO, Giuseppe Ugo PAPI, A. PAPLAUSKAS RAMUNAS, Giuseppe PELLA, Giovanni PERSICO, Pedro José PINILLOS, John POMIAN, Lucien RADOUX, Paul RAMADIER, Peter RATAZZI, Gonzague de REYNOLD, Jules ROMAINS, Joseph de ROOVER, Louis ROUGIER, Rémy ROURE, Lucien de SAINTE-LORETTE, A. G. SAMOY, Carlo SFORZA, André SIEGFRIED, Jacques TREMPONT, Pierre VINOT, Raymond WARRIER, Rivington R. WINANT, S.H.C. WOOLRICH, Paul Van ZEELAND.